

De l'aide pour les travailleurs atteints d'une maladie grave

Une pétition de plus 65 000 noms demandant le prolongement des prestations d'assurance-emploi pour les personnes forcées de s'absenter de leur travail en raison de maladies graves a été déposée récemment par le Bloc Québécois à la Chambre des communes à Ottawa.

Actuellement, la Loi sur l'assurance-emploi n'autorise que 15 semaines de prestations dans les cas de cancer ou de tout autre maladie grave, ce qui constitue de l'avis du Bloc Québécois une aberration tout autant qu'une absence de compassion pour tous ces gens qui se trouvent en situation de détresse. Afin de donner une chance égale à toutes et à tous de s'en sortir et de vaincre la maladie, il est primordial de procéder à une réforme du régime d'assurance-emploi, de telle sorte

que toutes ces personnes puissent obtenir un revenu équitable et décent en attendant que les autres programmes d'aide prennent le relais.

Dans le but de corriger cette lacune du régime d'assurance-emploi, Le Bloc Québécois a déposé une motion à la Chambre des communes en mai dernier visant à hausser les prestations à 50 semaines, comme le réclament les quelque 65 000 signataires de la pétition. Surmonter un cancer ou une maladie grave est une terrible épreuve qui demande du temps et de l'énergie, il s'agit d'un combat de tous les instants pour survivre et retrouver la santé. Celles et ceux qui doivent affronter une telle épreuve doivent être soutenus adéquatement et avoir recours aux ressources suffisantes.

Pierre Paquette a déposé en Chambre une pétition signée par plus de 400 citoyennes et citoyens de La-

naudière pour la plupart, qui sont atteints d'un cancer ou qui ont déjà eu un cancer, demandant au gouvernement d'augmenter la durée des prestations à 50 semaines pour les gens atteints de maladies graves comme le cancer. À l'époque pré-prorogation, conservateurs et libéraux s'étaient prononcés contre la question.

Cette fois, Le Bloc Québécois espère que ces deux partis comprendront que le présent régime d'assurance-emploi n'est pas assez généreux en offrant seulement 15 semaines de prestations et qu'il y a urgence d'agir.